

# PERMANENCES

## A la Communauté de Communes du Pays de Morlaàs

1, rue Saint Exupéry – 64160 MORLAAS – 05 59 33 46 10 – Face au centre de Tri de la Poste

### CONSULTATIONS GRATUITES AUX ADMINISTRÉS



#### Union fédérale des consommateurs

Vous rencontrez des difficultés avec un professionnel et vous souhaitez vous renseigner sur vos droits et démarches ? Des bénévoles de l'association vous informent, vous conseillent et vous aident.

05 59 90 12 67

pau@ufc-quechoisir.org

**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Lundi de chaque mois de 14h à 17h**



#### Conciliateur de Justice

Aide dans les litiges : les désaccords individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles de voisinage, impayés, litiges de la consommation, problème locatif...) Bénévole, assermenté par la Justice, tenu par le secret professionnel, toute la procédure est gratuite. Il se rend sur place.

06 07 19 06 49

cabozregis@gmail.com

**1<sup>er</sup> Jeudi et 2<sup>nd</sup> Mercredi de chaque mois de 9h à 12h**



#### Notaires – Chambre Interdépartementale des Notaires

Renseignements, conseils auprès des Notaires pour des actes notariés : préparer, rédiger, attester, enregistrer et conserver des documents, qui ont une valeur légale dans les contrats de droit civil. Conseils juridiques.

05 59 80 33 18

Chambre.64@notaires.fr

Sur Rendez-vous au 05 59 80 33 18 du lundi au vendredi de 14h à 17h

**2<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois de 14h à 15h**



#### Avocat

Avocate généraliste, avec comme activités dominantes : droit pénal, droit de la famille, droit civil de la responsabilité, droit immobilier, procédure d'appel. Donne également tous les conseils juridiques et oriente les justiciables vers les procédures adaptées à leurs litiges.

permanence.avocatmorlaas@yahoo.fr

**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Mercredi de chaque mois de 13h30 à 15h**



#### Avocat

Avocat de droit privé intervenant notamment en droit du travail, droit des contrats (civils et commerciaux), droit des sociétés, "droit des baux (baux commerciaux, baux d'habitation ...), droit commercial ...

**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois de 15h30 à 17h30**